

le faire arriver à perfection. attendu que les ouvriers ne sont pas au courant des meilleurs procédés suivis dans sa préparation.

"Il y a sur place bien des officiers et des contre-mâîtres qui habitent d'excellentes maisons qu'on leur a bâties. Tout le monde admet que les revenus de l'usine ne soldent pas la dépense et chaque année, le Roi doit intervenir pour maintenir l'exploitation debout. On en rejette la faute sur les mauvaises dispositions de la population. Les quelques habitants du pays prétendent qu'ils ont assez à faire avec l'agriculture; par conséquent il en coûte cher et bien des troubles pour se procurer un nombre suffisant d'ouvriers.

"Tout plausible que puisse paraître ce raisonnement, il est surprenant que le Roi se trouve à perdre dans cette exploitation, car le minerai est de réduction facile, à proximité de l'usine et d'une grande fusibilité. Le fer est de bonne qualité et peut convenablement s'utiliser tout entier dans le pays, d'autant plus qu'il n'existe aucune autre forge en Canada, et que l'on ne peut ailleurs se procurer les outils et autres articles de fer dont on a besoin.

"Mais les officiers et autres employés des forges paraissent vivre dans l'abondance.

"Une rivière unit les forges au fleuve Saint-Laurent ; et permet aux bateaux de transporter à peu de frais tout le fer dans les diverses parties du pays" (9).

L'histoire se répète, et l'on peut se demander si, de nos jours, les entreprises de l'Etat lui sont plus profitables qu'au milieu du dix-huitième siècle. Trop souvent les intéressés font des fortunes et l'Etat paye les déficits. Le boodlage n'est pas une invention nouvelle. Seulement, aujourd'hui au lieu de le constater simplement pour le condamner, on s'ingénie parfois à le pallier sous des chiffres habilement combinés, pour le continuer sans trouble et sans être inquiété.

Il faut croire que, lors de la cession du Canada à l'Angleterre, l'industrie était devenue payante et le mal était plus ou moins enrayé, puisque l'un des premiers actes du gouvernement anglais fut de s'emparer de la régie des forges, en les laissant sous la même administration.

Le 1er octobre 1760, il adresse à M. Courval, directeur des forges, l'ordonnance suivante (10) :

"A M. Courval aux forges.

(9) Extrait du Rapport du professeur Peter Kalm (*Manuscripts et documents historiques du Séminaire de Nicolet, Vol. X*).

M. Kalm était grand ami de Linnée. Voici comment il définit, d'après cet illustre naturaliste, le fer des régions du S. Maurice: "Tophus Tabulcaini-Linn". *Synsat*, III. "Minera ferri subaquosa negro coerulescens". *Wall Mineral*, p. 263.

(10) *Garde-notes historiques* de l'abbé E. Bois, vol. 18, p. 87.